

**COMMUNE DE MONNETIER-MORNEX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2020**

L'an deux mille vingt, le dix mars, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de MONNETIER-MORNEX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MAUME, Maire.

Nombre de Conseillers : en exercice : 17, présents : 14, votants : 14

Convocation : Date : 27 février 2020 Transmise le : 27 février 2020

Présents : Mmes Muriel BAR, Claire MATTHEY, Julia LAHURE, Pascal HEPP, Badia CHALEL, Mireille GARIN LAUREL, Claudine GRIMM-DESCOMBES, Caroline LE BRIGAND, MM. Philippe MAUME, Pascal BURGAT, Laurent CHIORINO, Michaël MANIGLIER, Alexis ROUX, Bruno VINARDI

Absents :

Mmes Céline GOLDMAN, Elodie BAZIN et M. Stéphane BOUVARD

Secrétaire de séance : Mme Pascale HEPP

**APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Le procès-verbal de la séance du 13 février 2020 est approuvé en séance et signé par les membres présents à cette précédente assemblée.

**2020 / 07 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Mr le Maire présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2019.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ, APPROUVE le Compte Administratif de l'année 2019.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

**2020 / 08 VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**

M. le Maire donne la parole à Mme le Receveur Municipal qui présente le Compte de Gestion du budget communal de l'année 2019.

M. le Maire invite les membres de l'Assemblée à approuver ce document établi par Mme le Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ, APPROUVE le Compte de Gestion 2019.

### 2020 / 09 AFFECTATION DU RESULTAT

Après validation du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'année 2019, le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. le Maire, après avoir délibéré et plus personne ne demandant la parole, à L'UNANIMITE :

- CONSTATE un excédent de Fonctionnement de 574 216.68 euros et un déficit d'Investissement capitalisé de 190 436.05 euros.
- DECIDE d'affecter en réserve au compte 1068 (Recette d'Investissement) la somme de 239 524.61 euros et de reporter le résultat de Fonctionnement de 334 692.07 euros au compte 002 (Recette de Fonctionnement).

### 2020 / 10 VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Mr le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de fixer les taux des trois taxes directes.

Après rappel des taux 2019, il propose de suivre l'avis de la Commission Finances et de fixer les taux des trois taxes directes comme suit :

Taxes	Taux 2019	Taux 2020
<b>Taxe d'Habitation</b>	12.17	<b>12.17</b>
<b>Taxe Foncière (bâti)</b>	14.69	<b>14.69</b>
<b>Taxe Foncière (non bâti)</b>	48.32	<b>48.32</b>

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** à L'UNANIMITÉ, de fixer les taux des trois taxes directes pour l'exercice 2020 comme suit :

Taxes	Taux 2019
Taxe d'Habitation	12.17
Taxe Foncière (bâti)	14.69
Taxe Foncière (non bâti)	48.32

**2020 / 11 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Mr le Maire présente à l'Assemblée le Budget Primitif 2020.

Il annonce qu'il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

. 2 724 831.07 euros en section de Fonctionnement,

. 1 137 531.02 euros en section d'Investissement.

Le Conseil Municipal, entendu la présentation, après en avoir délibéré et plus personne ne demandant la parole, APPROUVE À L'UNANIMITÉ, le Budget Primitif pour l'année 2020.

**2020 / 12 PARTICIPATION FINANCIERE AU G.L.C.T. TELEPHERIQUE DU SALEVE  
POUR L'ANNEE 2020**

Mr le Maire rappelle à l'Assemblée que l'article 12 de la convention instituant le Groupement Local de Coopération Transfrontalière Téléphérique du Salève prévoit que ses ressources comprennent notamment les contributions des membres le composant.

La moitié de cette contribution est versée par la République et Canton de Genève et l'autre moitié par les collectivités françaises.

Les contributions financières d'Annemasse Agglo et de la Commune de Monnetier-Mornex sont calculées au prorata de leur population totale à partir des données issues du dernier recensement publié au Journal Officiel au 31 décembre de l'année précédente.

Au regard des données issues du dernier recensement, la clé de répartition de la contribution financière est la suivante :

. 48.76 % pour Annemasse-Agglo

. 1.24 % pour la Commune de Monnetier-Mornex.

Au titre de l'année 2020, la participation de la Commune de Monnetier-Mornex représente 5 869 euros.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de ratifier la participation financière de 5 869 euros au G.L.C.T. Téléphérique du Salève.

**2020 / 13 DON DE L'ASSOCIATION « TENNIS CLUB DES SALEVES » A LA COMMUNE**

Mr le Maire informe l'Assemblée que le Tennis Club des Salèves a fusionné avec celui de Reignier, et que cette nouvelle entité est devenue le « Tennis Club Arve et Salève ».

Dans le cadre de sa dissolution, l'Association « Tennis Club des Salève » a décidé de faire un don de 1 250 euros à la Commune de Monnetier-Mornex qui lui avait versé des subventions.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ, ACCEPTE le don de 1 250 euros émanant de l'Association « Tennis Club des Salèves » à la Commune.

**Rendu compte des décisions prises par le Maire en vertu de l'article 4 de la délibération  
n° 2014/24 du 28 mars 2014 lui portant délégation**

**Extrait délibération - article 4:** « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »

<b>DEVIS - CONTRATS</b>		
<b>Date</b>	<b>Entreprises - Objet travaux ou achats</b>	<b>Montant TTC</b>
11/01/2020	ANNEMASSE FROID. VILLE LA GRAND. Fourneau avec four air pulsé salle communale	11 514.00€
31/01/2020	FABREGUE DUO. ST YRIEIX LA PERCHE ( 87 ). Sièges de bureaux ( 2 ). Mairie et Agence Postale Mornex	481.78€
25/02/2020	MARBRERIE LAVERGNAT. ANNEMASSE. Columbarium 10 cases à Monnetier	9 960.00€
25/02/2020	ENTREPRISE VINARDI . MONNETIER-MORNEX. Remplacement de caniveaux à grille impasse de Baugé.	5 980.80€
03/03/2020	Tableau planning service périscolaire	202.07€

<b>MARCHÉ A BONS DE COMMANDES</b>		
<b>Date</b>	<b>Entreprises – Objet marché</b>	<b>Montant TTC</b>
26/02/2020	COLAS. BONNEVILLE. "Entretien annuel de la voirie communale et divers aménagements de voirie." Bon de commande 28. Installation d'une barrière et de 2 potelets devant le Petit Casino et le bureau de tabac.	995.40€